

BULLETIN

LE DEMINEUR

TRIMESTRIEL

de la Fraternelle des Démineurs de Belgique

SECRETARIAT

30, RUE SAINT-JEAN - TERVUREN

C. C. P. 7537.94 - - Téléphone 57.31.64



REDACTION

AV. ALBERT GIRAUD, 105, SCHAERBEEK

— Téléphone : 16.00.73 —

ONZIEME ANNEE N° 3

1957

Notre Assemblée Générale à Schaerbeek le 16 juin 1957

Dimanche 16 juin 1957.

A 9 h. 10, place Liedts à Schaerbeek, un soleil généreux, trop généreux, même, prouve à suffisance que l'été est bien là.

L'aspect de la Place est normal, si ce n'est qu'il fait déjà bien chaud.

Les passants sont très rares.

Sur le terre-plein, une quinzaine de personnes, enshort, en manches de chemises, en tenues légères, encombrées de colis de tous genres attendent le bienheureux tram qui va leur permettre de fuir les trottoirs brûlants et l'air irrespirable de la ville.

Rue des Palais, en face du n° 130 trois personnes attendent et scrutent l'horizon : c'est notre Président fédéral le Général SEVRIN, notre gracieuse Marraïne, Mademoiselle SEVRIN et le camarade MOORTGAT. Ils regardent de tous côtés, mais comme sœur Anne, ils ne voient rien venir.

Si, cependant. Sur la place même, on distingue quelques musiciens en kaki.

Puis voici le camarade ITTERS et Madame, suivi de peu du Commandant GEORGE et Madame, puis ce sont les camarades CARDYN, VAN CLEVEN et Madame, CLOSSET, BERTRAND, VANDENEYNDE, en tenue de lieutenant M.P. et d'autres et d'autres!!

Bientôt, ils sont une soixantaine autour de leur Président. Entretemps, les musiciens se sont rassemblés et mis en rangs. Les drapeaux se sont déployés.

Le camarade BERTRAND s'affaire et donne des ordres pour constituer le cortège.

Enfin à 9 h. 40, précédés de l'imposante et talentueuse phalange des « INVALIDES » ainsi que des drapeaux du Déminage et de ceux de quelques sociétés schaarbeekoises, les Démineurs se mettent en route par les rues Gallait et Rubens pour gagner l'Eglise St. Servais.

Tout le long du parcours, la population étonnée ne cesse de témoigner toute sa sympathie à nos vaillants camarades.

Office Religieux

Le service religieux à la mémoire des cent-dix des nôtres qui tombèrent au cours de leur périlleuse mission, est prévu dans la magnifique église St.Servais. La décoration en est magnifique.

Les camarades ITTERS, BERTRAND et CLOSSET accueillent les invités.

Dans le chœur prennent place les drapeaux du Déminage ainsi que ceux de diverses sociétés schaarbeekoises.

Le Colonel LINDEN, représentant M. le Ministre de la Défense Nationale, est reçu, à son arrivée, par notre Président Fédéral qui le conduit à la place qui lui est réservée dans le chœur.

Ont rehaussé de leur présence cette pieuse cérémonie les Colonels BAUDOUIN et POSSCHELLE.

L'église est comble et les Schaarbeekoises ont voulu montrer une fois encore, qu'ils étaient de cœur avec nous.

Après une vibrante Brabançonne exécutée aux grandes orgues l'office prend fin.

Le cortège se reforme et toujours précédé de la musique des Invalides se rend à l'Hôtel Communal, place Colignon.

Dépôt de fleurs au Monument aux Morts

Les principaux groupements de la Fédération des Sociétés schaarbeekoises attendent les Démineurs devant le monument aux Morts. Le Général SEVRIN y dépose une gerbe de fleurs, tandis que les clairons sonnent « aux champs » et que les drapeaux s'inclinent. Une minute de silence est observée.

La cérémonie est très brève, mais combien émouvante.

Puis c'est la réception par l'Administration Communale de Schaerbeek.

Réception à l'Hôtel Communal

Les membres de notre conseil d'Administration, ainsi que la plupart des dames sont reçus au Cabinet de M. le Bourgmestre, M. le Député BLUM, tandis que les autres Démineurs sont les hôtes de l'Hôtel Communal.

La réception est cordiale et sympathique et a lieu en présence de nombreuses personnalités parmi lesquels on reconnaît MM. G. WILLOT, échevin de l'Instruction publique et des Beaux Arts, VAN PEE, conseiller provincial, LENOIR, Ch. ROBERT, COURTOY, VAN HAMME, FRANCHE, conseillers communaux, DE GREEF, secrétaire communal, SPEDER DE HARVENT etc.

Le Général SEVRIN est entouré des Colonels LINDEN et POSSCHELLE, du Major BONMARIAGE, des Commandants GEORGE, DOHET, MASSET, MERCKX, VANDERYDT, COGNEAU, du Docteur PRIGNON, de l'Avocat VANDEN EYNDE, de M. M. BAENTS, BERTRAND, CLOSSET, ITTERS, VAN CLEVEN etc.

Après s'être fait présenté notre gracieuse Maraine, Mademoiselle SEVRIN, ainsi que quelques dames parmi lesquelles Mesdames BONMARIAGE, DOHET, GEORGE, ITTERS, LINDEN, MULLAERT, VAN CLEVEN, VANDEN EYNDE, VANDERYDT etc., M. le Bourgmestre BLUM se fait l'interprète des autorités communales et de la population pour souhaiter la bienvenue aux Démineurs. Il se dit fier et heureux de pouvoir les recevoir et les remercie d'avoir choisi Schaerbeek pour tenir leur assemblée générale. Il salue la mémoire des 110 officiers, sous-officiers, caporaux, soldats et ouvriers militaires qui se sont sacrifiés en remplissant un rôle ingrat et modeste. Il exalte la tâche qu'ils ont accompli dans des conditions extrêmement difficiles et périlleuses et insiste, sur le fait que, non seulement, ils ont su constituer un corps d'élite, mais encore qu'ils ont eu le souci de créer cette belle fraternelle dont les

butts si nobles et si élevés suscitent la plus vive admiration.

Après avoir remercié M. le Bourgmestre de ses paroles si élogieuses, le Général SEVRIN se dit aussi heureux et fier de l'accueil si cordial que l'Administration communale et la population de Schaerbeek viennent de manifester aux Démineurs et remet à M. le Bourgmestre, en souvenir de cette mémorable journée, une lampe de bureau, œuvre des Démineurs du Brabant.

Le vin d'honneur est servi puis tous se rendent dans la grande salle des mariages où doit se tenir l'assemblée générale.

L'Assemblée Générale

C'est la grande salle des mariages qui est réservée pour tenir notre assemblée générale.

Il est superflu d'insister sur le cadre prestigieux de cette salle qui évoque d'une façon grandiose les fastes de la commune de Schaerbeek.

M. le Bourgmestre, accompagné du Secrétaire communale M. DE GREEF tient à ouvrir notre congrès. Il est persuadé, dit-il, des résultats fructueux qui vont en découler et souhaite plein succès aux Démineurs.

Le Général SEVRIN remercie et remet à M. DE GREEF une lampe de bureau en souvenir de cette journée.

Le conseil d'Administration est présidé par le Général SEVRIN entouré des Colonels LINDEN et POSSCHELLE, du Major BONMARIAGE, des Commandants GEORGE, MASSET, MERCKX et COGNEAU, du Docteur PRIGNON, de MM. BAENTS et VAN CLEVEN.

Le Major BONMARIAGE souhaite la bienvenue à l'assemblée et remercie les dames d'avoir bien voulu assister à notre réunion et sans plus attendre passe la parole au Général SEVRIN.

Allocution du Général Sevrin

Mesdames, Messieurs, Chers Camarades,

Comme chaque année, à pareille époque, nous voici à nouveau réunis à l'occasion de notre Assemblée Générale statuaire.

Il est de tradition, qu'en cette circonstance, notre première pensée aille à nos chers disparus. Nous ne manquons pas de les rappeler à notre souvenir fidèle en d'autres occasions. C'est ainsi, qu'au jour de notre fête nationale des fleurs sont déposées par une délégation de notre Fraternelle aux différents monuments élevés à leur mémoire.

Il y a quelques jours, à l'initiative de notre camarade VAN CLEVEN une plaque portant les badges de nos unités a été apposée au coin de la rue des Démineurs à Gand.

(applaudissements)

En ce moment même, quelques uns de nos camarades sont allés, en votre nom à tous, déposer une gerbe sur la tombe d'un de ceux qui fut le plus cher d'entre nous : le Major PORREWIK, votre ancien et vénéré chef de corps, dont le souvenir est resté si vivace en nos cœurs.

Le Général SEVRIN redit en flamand toute cette première partie de son allocution.

Je vous propose d'observer une minute de silence à la mémoire de nos chers disparus.

(toute l'assemblée debout observe la minute de silence)

C'est donc à Schaerbeek que, cette année, nous avons décidé de tenir nos assises revenant ainsi à une décision prise antérieurement de nous réunir dans l'agglomération bruxelloise.

Vous vous souvenez que, l'année dernière, il a été reproché au C.A. d'y avoir dérogé en l'organisant à Bruges. Je vous rappelle également que la décision antérieure a été souscrite à nouveau mais en laissant tout de même une certaine facilité au C.A. de tenir notre assemblée générale ailleurs pour des motifs sérieux et acceptables.

Pour la prochaine année, la question ne se pose évidemment pas. Ce sera l'année de l'Exposition Internationale de Bruxelles et Bruxelles est donc tout indiqué.

Pourquoi avons-nous choisi Schaerbeek ?

C'est que cette commune est un centre important de notre capitale où les groupements patriotiques sont nombreux et fort à l'honneur. Vous vous en êtes aperçus dans notre cortège de ce matin et l'accueil que vous a réservé, tant la population que les édiles, ne vous fera certes pas regretter notre choix.

En outre Schaerbeek a la faveur insigne d'être le lieu de résidence d'un de nos administrateurs les plus dévoués, qui, depuis la création de la Fraternelle n'a cessé de consacrer une activité exemplaire au succès de notre association.

Il est de toutes nos réunions, de tous nos déplacements. Aujourd'hui, encore, c'est lui qui a tout organisé pour la mise sur pied de cette assemblée générale qu'il a voulu grandiose.

J'ai cité notre ami, le Commandant GEORGE, que je suis heureux, en votre nom à tous, de remercier pour le travail accompli et de féliciter de son plein succès.

(longs applaudissements)

J'adresse également mes vifs remerciements à ses dévoués collaborateurs.

(applaudissements)

Je dois excuser l'absence - la première - de notre doyen dans la carrière, le Major SAMYN, retenu loin de nous par d'impérieuses obligations familiales. Se sont excusés pour le même motif. Le Lieutenant-Colonel TERLIN et le Commandant DESAECHER.

Les Commandants DIEU ET SAMYN ne peuvent être des nôtres pour raisons de santé.

Enfin je dois excuser l'absence de nos amis dévoués et fidèles M. le Député de GROOT, bourgmestre de Houtulst et de M. Robert RAINOTTE, bienfaiteur de la Fraternelle, qui pour des motifs personnels ne peuvent être, ce jour, parmi nous.

Je remercie les membres de la Fraternelle qui ont tenu à être des nôtres aujourd'hui et je salue avec joie les dames qui ont fait la grâce de se trouver parmi nous.

J'adresse enfin, un remerciement tout particulier au Lieutenant-Colonel POSSCHELLE, le nouveau Chef qui préside actuellement aux destinées du Déminage. Les nombreux contacts que j'ai eus avec lui, me permettent de dire combien il a pris à cœur la tâche si délicate qu'il assume aujourd'hui. Il le fait avec le plus grand tact et avec un sentiment d'humanité qui, je le crois, lui ont acquis la sympathie et je dirai même l'affection de ses subordonnés.

(longs applaudissements)

Malheureusement, dès sa prise de commandement, il a eu l'affligeante tâche de passer à l'exécution des mesures décidées avant son arrivée concernant la réduction très sensible des effectifs du S.E.D.E.E. Dans ce domaine, comme dans tout autre, nous subissons les effets inéluctables de l'évolution du progrès ; il faut partout des spécialistes et des spécialistes qualifiés.

A la rigueur, les anciens auraient pu encore mener à bien le travail actuellement imposé à leur activité, mais à la moindre catastrophe ils seraient rapidement dépassés par la technique des armes nouvelles et comme en 1940, ils se trouveraient devant une quantité d'engins inconnus.

C'est pour éviter le retour de pareilles éventualités que l'on veut doter nos unités d'un nombre plus grand de spécialistes qui font encore aujourd'hui leur école, mais qui, demain, grâce à leur formation technique plus développée et l'expérience qu'ils auront acquise devront tenir haut la renommée du Déminage.

Ce n'est pas sans un très gros serrement de cœur que nous avons assisté, l'année écoulée, à la réduction sévère des effectifs.

Nous avons été vivement peinés de vous voir, après une période héroïque de plus de dix ans, désignés pour d'autres unités où vous devenez désormais le rengagé, l'employé quelconque sans considération pour votre glorieux passé.

Croyez bien que nous avons regretté cet état de chose et que nous avons partagé votre amertume. Mais toutes nos démarches ainsi que celles de votre actuel Chef de Corps sont restées vaines parce qu'on nous a opposé l'intérêt supérieur de l'Armée qui se doit de travailler, non seulement pour le présent mais surtout pour les missions de l'avenir.

C'est le sort de tous les militaires de subir toujours les effets de continuelles réorganisations ; nous

avons connu cela en 1923-25 et 1946... et maintenant encore. Il faut s'y plier et ne pas oublier que les ordres viennent d'en haut et que le Ministre lui-même est tenu d'en observer les lois.

Il y a quatre ans déjà, en vue de faire face à cette éventualité, nous avons tenté de faire passer nos démineurs militaires dans le cadre des ouvriers militaires salariés. Nous avons décroché presque une promesse formelle, mais nous nous sommes heurtés à une opposition systématique des syndicats qui ont fait échouer notre projet.

C'est d'autant plus regrettable que la loi du 12 avril 1957, donne aux O.M.S. la faculté de passer sous le statut des agents de l'Etat avec comme corollaire de pouvoir rester en service jusqu'à 65 ans au lieu de 60 et de voir calculer leur pension sur le traitement de leur fonction et sur un nombre d'années sensiblement augmenté.

Si nous nous en réjouissons pour nos O.M.S., nous regrettons d'autant plus que l'on n'a pas cru pouvoir ouvrir cette porte à nos anciens démineurs.

En ce qui concerne nos revendications, je veux tout d'abord vous parler des distinctions honorifiques.

Il est de règle que l'invalidé (blessé ou malade) à 50 % et plus reçoive un ordre de chevalerie (Léopold II) : pour au moins 20 % c'est une autre distinction.

Jusqu'à présent, ces distinctions ont été refusées aux Démineurs de ces catégories dont le fait dommageable s'établit après le 7 mai 1945.

Je puis vous assurer que cette question est actuellement remise sur le tapis et nous espérons finalement obtenir satisfaction.

Quant aux bonifications d'ancienneté et de temps, nos démineurs de 1940, tant que ceux qui ont travaillé pendant l'occupation que ceux venus après, viennent d'obtenir entière satisfaction.

Le temps passé au déminage comptera double pour le calcul en traitement (invalidé) et pour la pension (invalidé ou non). Cet avantage s'étend au personnel employé dans les services de l'Etat, mais aussi des provinces et des communes.

Dans le projet 608 déposé au Bureau de la Chambre et étendant les bonifications « temps » aux combattants de la guerre 40-45, on limite cet avantage au 30 septembre 1945.

Nous avons demandé pour les démineurs, que cette date soit reportée à plus tard et nous avons cité la date du 15-9-49 (remise de l'armée sur le pied de paix). Nous avons défendu cette thèse devant la C.E.S.A.C. qui l'a adoptée à l'unanimité. Nous faisons actuellement des instances auprès du Ministère et des membres du Parlement qui nous ont toujours marqué une particulière estime et nous ont promis leur appui. Nous avons également insisté auprès de l'Autorité pour que la qualité de prisonnier de guerre soit reconnue aux démineurs de 1940 visés par les accords de l'armistice.

Nous serons, je l'espère, bientôt fixés sur le sort qui sera réservé à ces justes revendications.

Je pense que vous vous êtes tous réjouis de voir reparaître régulièrement chaque trimestre notre bulletin des Démineurs qui nous a manqué tant de mois. Nous le devons à notre nouveau rédacteur en chef notre camarade le Major BONMARIAGE qui met un acharnement louable à la parution régulière de notre petit journal. Je l'en remercie et l'en félicite très cordialement en votre nom à tous.

(longs applaudissements)

Nos prochains bulletins vous entretiendront notamment de la délicate question des pension en général. Mais je tiens tout de suite à vous rappeler que les démineurs, comme du reste tout militaire subalterne, a droit à une pension d'ancienneté quelque soit le nombre d'années de services effectifs, au moment où il atteint l'âge de 56 ans - 60 ans pour les spécialistes.

Récemment encore, nous avons dû intervenir pour qu'un des nôtres ne soit pas simplement placé en congé illimité sans pension.

Vous vous souvenez que lors de notre première assemblée générale à Jette en 1946, je vous ai soumis l'idée qui me paraissait généreuse et noble, de soutenir nos orphelins dans la poursuite de leur instruction. Vous l'avez adoptée avec enthousiasme et fort de votre appui, nous nous sommes engagés dans cette voie et nous persévérons.

Bien que le principe de la gratuité des études pour les orphelins soit inscrite dans nos lois, nous avons vu que les œuvres et organismes qui ont cette question dans leurs attributions, se sont montrés très parcimonieux.

Pour certains, on allait jusqu'à 5.000 frs, mais d'autres étaient exclus de tout subside, sous prétexte que les ressources familiales dépassaient le plafond fixé. C'était le cas notamment pour les orphelins de militaires de carrière.

Depuis une bonne année, une nouvelle réglementation a vu le jour et plus personne n'est exclu.

Nous pouvons dire aujourd'hui que tout orphelin du Déminage a la possibilité de fréquenter des cours supérieurs, allant même jusque l'université, au moyen des allocations d'études et en ayant recours à la Fraternelle pour les frais non couverts par ces allocations.

Mais nous constatons que les veuves et les tuteurs de nos orphelins ne mettent pas toujours l'empressement désirable pour l'obtention de ces allocations d'études. Nous leur réitérons donc nos conseils en leur disant qu'ils doivent introduire une demande annuelle d'allocations dès que l'enfant termine l'école primaire pour poursuivre des études dans les écoles moyennes, athénées, écoles techniques, écoles normales et universités.

Nous sommes tout disposés à aider les parents ou tuteurs dans la poursuite de cette tâche. Récemment encore nous leur avons envoyé deux numéros

du Journal des Combattants qui contiennent les grandes lignes de cette réglementation. Il sied de conserver ces numéros.

C'est ainsi qu'il nous a été agréable d'apprendre que les enfants de notre camarade VERGHOTE tué en 1955 viennent de bénéficier des dites allocations.

Je veux citer également l'aîné des enfants SOUTPART qui a commencé des études universitaires à Bruxelles où il est en passe de terminer sa première année grâce aux allocations et au concours de notre Fraternelle.

Tout ceci prouve que, malgré le temps qui passe, et quoique nous nous éloignons toujours de l'époque héroïque des Démineurs, notre Fraternelle s'occupe toujours de vous et de vos intérêts.

Aussi je vous demande instamment de nous rester fidèles car nul autre que nous ne connaît votre situation et vos mérites particuliers et nul n'est mieux que nous à même de vous défendre.

Mais il faut QUE VOUS RESTIEZ UNIS ET FERMEMENT GROUPES AUTOUR DE VOTRE DRAPEAU.

Et je termine en vous assurant de l'entier dévouement de ceux que vous avez désignés pour vous représenter au sein de notre association.

Ils vous sont dévoués et vous promettent de continuer avec la même ardeur la poursuite de la tâche que vous leur avez confiée et qu'ils ont assumée.

(de longs applaudissements saluent la fin de l'allocution du Président)

RAPPORT DU TRESORIER

La parole est donnée au secrétaire-trésorier BAENTS pour la présentation des activités financières de la Fraternelle au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Le bilan de l'exercice 1956 tel qu'il a été présenté dans notre supplément au bulletin no 2 d'avril 1957 est adopté sans discussion.

RAPPORT DES COMMISSAIRES VERIFICATEURS DECHARGE A DONNER AUX ADMINISTRATEURS

Le rapport des commissaires-vérificateurs et la décharge à donner aux administrateurs ne donnent lieu à aucune discussion et sont adoptés à l'unanimité.

ELECTIONS STATUTAIRES

Les administrateurs cités ci-après, sortants et rééligibles sont élus à l'unanimité :

SEVRIN - DIEU - VANDERYDT - COGNEAU - PRIGNON - MERCKX - SAMYN Robert - COTTON DEBACTER et VAN CLEVEN.

FIXATION DE LA COTISATION POUR 1958

Malgré la majoration imposée par l'U.F.A.C. pour participation à cet organisme, la cotisation pour 1958 reste fixée à 40 frs.

Pendant l'allocution du Président, notre sympathique aumonier JACQUEMAIN rejoint notre assemblée qui l'accueille par une vibrante ovation.

DIVERS

Le camarade LINOTTE de la Section de Liège désirerait que certains administrateurs montrent plus d'assiduité aux réunions du C. A.

Il est pris acte de cette remarque.

Le Président s'étant plaint de l'état de léthargie de certaines sections,

le Docteur PRIGNON, pour la section de Liège, promet un nouvel essor de cette belle section.

et

le Commandant MERCKX, pour la section d'Anvers, expose l'activité actuelle de cette section, activité très peu spectaculaire mais cependant réelle.

Le Commandant DOHET de la Section de Liège désirerait voir accorder un subside pour la manifestation du 21 juillet au Monument National à Stavelot.

La demande sera examinée par le C.A. lors de sa prochaine séance.

Le camarade VAN CLEVEN met en vente des cendriers ornés de notre bombe symbolique, œuvre de l'artiste gantois PAUWELS.

Inutile de dire que cette vente rencontre le plus grand succès.

Le Président lève la séance et chacun se met en route pour le restaurant de l'U.F.A.C. où est prévu notre repas démocratique

Dîner Démocratique

La salle des fêtes de l'U.F.A.C. est parée agréablement pour accueillir tous les camarades ainsi que leur épouses qui ont tenu à participer à notre dîner démocratique.

Le repas est savoureux et servi avec soin.

On relève au menu :

Le Hors-d'œuvres traditionnel ;

Une succulente crème tomate ;

Un roti de porc jardinière avec pommes nature

De la pâtisserie et une tasse de moka.

Au dessert, au nom de tous les Démineurs, le Major BONMARIAGE remet une gerbe d'œillets à notre charmante Marraine qui, toute souriante, accepte l'accolade.

Il est superflu de signaler que, comme les années précédentes, la plus franche cordialité n'a cessé de régner pendant tout le repas et que le plaisir que tous éprouvaient à se retrouver réunis était manifeste.

On se sépara que l'après-midi touchait à sa fin et on se promit de se retrouver l'année prochaine pour l'Assemblée Générale de 1958.

A Gand, inauguration d'une plaque commémorative des Démineurs

La Flandre Libérale des 13 et 14 mai relate comme suit, l'inauguration de la plaque commémorative des Démineurs.

« C'est au coin de la rue des Démineurs, sis à l'île de Malem, que fut inaugurée, dimanche matin 12 mai, une plaque commémorative, œuvre du jeune artiste gantois M. PAUWELS, qui a conçu une céramique sobre, portant le « badge des démineurs et les emblèmes des Ardennes et de la Côte, les deux champs d'action principaux des démineurs après la guerre de 40-45.

Cette cérémonie fut honorée de la présence d'un grand nombre de personnalités civiles et militaires parmi lesquels nous notons les Généraux DEWULF, SEVRIN et TERLIN, les Colonels POSSCHELLE et TERLIN, MM. AELBRECHT chef de Cabinet du Gouverneur, de la Province, représentant ce dernier, LEYS président de la Fraternelle du Génie, et membre des Démineurs, SCHEIRIS président de l'U.F.A.C. 40-45, E. VAN CLEVEN, le dévoué adjoint du président provincial des Démineurs, DE WULF commissaire de la 6e Section, Mme ROGGE doyenne en chef de la ville de Gand et Mademoiselle SEVRIN, Marraine des Démineurs, ainsi que les délégations avec drapeaux des Démineurs, des Invalides de l'U.F.A.C. 14-18 et 40-45, du Génie, des Veuves et Orphelins, des Démineurs de la Flandre Orientale, de la F.N.C., de la Fédération des sous-officiers, des Sections Provinciales des Démineurs ainsi que du Comité Central de Bruxelles.

C'est M. DE BACKER, président de la Section de la Flandre Orientale des Démineurs qui prononça le discours inaugural en rappelant l'action des Démineurs, leur travail de recherches et de neutralisation, des mines et autres engins pour rendre accessibles aux Belges aussi bien les Ardennes que la Côte belge.

Après avoir demandé une minute de silence et de recueillement à la mémoire des Démineurs tombés au champ d'honneur, il réclame la reconnaissance par le Gouvernement des mérites des Démineurs qui attendent toujours leur carte de combattant 12 ans après l'armistice.

M. DE BACKER remercia ensuite l'Administration Communale de la ville pour l'initiative qui rendra un hommage perpétuel aux Démineurs par cette rue qui porte leur nom et l'artiste gantois PAUWELS qui a conçu et exécuté cette plaque qu'il demande à Mademoiselle SEVRIN de vouloir bien dévoiler.

Les clairons sonnent « aux champs » pendant que le Général SEVRIN dépose une gerbe de fleurs au pied de la plaque.

Le R.P. VAN BAEVEGHEM bénit la plaque et un défilé clôture la cérémonie.

Se rendant ensuite au local de la Sté Royale du Sport Nautique, le Général SEVRIN déposa également des fleurs devant la plaque commémorant les Morts des deux guerre de cette société.

Au cours d'une réception dans le local du Sport Nautique, Madame ROGGE et Mademoiselle SEVRIN furent également fleuries, après que le Général SEVRIN eut encore rendu hommage à la Ville et à la Province pour les marques d'attention dont les démineurs ont déjà bénéficié lors d'une exposition d'une remise d'un drapeau et d'un congrès au cours duquel ils furent reçus à l'Hôtel de Ville.

Il remercie également les autorités présentes et les délégations qui ont bien voulu rehausser de leur présence cette cérémonie.

Il met aussi l'accent sur le fait que la Ville de Gand a bien voulu, une fois encore, mettre les Démineurs à l'honneur en leur dédiant une rue et en les autorisant à y apposer une plaque perpétuant ainsi le courage et l'abnégation des Démineurs.

Il nous est particulièrement agréable de remercier et de féliciter la Section de Gand et surtout son dynamique vice-Président, le camarade Emile VAN CLEVEN, qui non seulement a eu l'heureuse initiative de cette cérémonie mais en est également le grand artisan.

Le journal « ONZE DEKENIJEN » fait suivre la relation de cette cérémonie d'une poésie dédiée aux Démineurs dont voici une traduction assez libre.

HOMMAGE AUX DEMINEURS

Tandis que le monde entier fêtait la victoire,
Nos jeunes gens étaient occupés, corps et âme,
A déceler les mines, là où les mauvaises herbes

[poussaient,

Dans un labeur éreintant, jusqu'à y succomber.
Les dunes témoignèrent de la mort qui fauchait,
Les Ardennes attestèrent leur travail surhumain.
Et la bruyère crie toujours, là où l'ennemi semait
Partout la mort marquée à son nom.

De la Mer du Nord, jusqu'à la plaine,
Leurs corps reposent comme des grains dans le
[sable ;

Ils attendent la résurrection éternelle,
Avec l'espoir que se fera la moisson. Oh Patrie.
Toi Flamand ou Wallon, pense à ces héros
Quand tu viens en villégiature.
Pourtoi moururent sur ces champs de bataille
Les jeunes gens dans le feu du Déminage.

NAISSANCES

Le camarade A. DE BACKER, Président de la Section de Gand est l'heureux père d'un septième fils, dont S.M. le Roi BAUDOUIN a accepté d'être le Parrain.

Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur à la belle famille DE BACKER-DUTRIEU.

Notre camarade G. CARDYN, trésorier de la Section du Brabant a eu lui aussi, la joie de voir son foyer s'agrandir par la naissance du petit Christian.

Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur.

HYMENEË.

Le Capitaine Jean COMPERE a contracté mariage le 5 juin avec Mademoiselle Dora JONCKHERE.

La messe de mariage a été célébrée en l'Eglise N. D. de Laeken par M. l'Abbé COMPERE.

Nos félicitations les plus cordiales et nos vœux de bonheur eux jeunes époux.

Notre Conseil d'Administration

Notre Conseil d'Administration a tenu régulièrement ses réunions mensuelles sous la présidence du Général SEVRIN.

Assistaient à ces réunions : les Majors SAMYN et BONMARIAGE, le Colonel LINDEN, les Commandants GEORGE et COGNEAU, le Docteur PRIGNON, les camarades BAENTS, ITTERS et VAN CLEVEN. Ce dernier empêché d'assister à une de nos réunions s'était fait remplacer par le Colonel TERLIN.

Au cours de ces séances, le C.A. s'est occupé, comme d'habitude de la situation de certains de nos orphelins ainsi que d'interventions en faveur de camarades démineurs.

Il a discuté la question des bonifications d'ancienneté qu'il voudrait voir accorder aux démineurs jusqu'en mai 1949. Une requête a été adressée à M. le Ministre de la D. N.

Il a enfin adopté les dispositions voulues pour les cérémonies du 12 mai à Gand, pour notre Assemblée Générale le 16 juin à Schaerbeek ainsi que pour les pèlerinages à nos monuments aux Morts le 21 juillet.

A la Section du Brabant

La section du Brabant a tenu régulièrement ses réunions mensuelles en son local habituel, « Les Brasseurs », Petite Rue au Beurre.

Le Comité des Dames de la Section du Brabant a tenu une réunion au cours de laquelle elle a pris les dispositions voulues en vue de la St. Nicolas.

Entouraient leur Présidente, Mademoiselles SEVRIN, Mesdames GEORGE, BONMARIAGE, ITTERS, VANDEN EYNDE, TIELEMANS et LINDEN.

Cérémonie d'Hommage au Monument National des Démineurs à Stavelot

La cérémonie d'hommage à notre monument national, le 21 juillet, à Stavelot revêtait cette année un éclat tout particulier, quoique le temps fut bien peu clément.

Après avoir assisté à un Te Deum chanté à l'Eglise abbatiale, les autorités civiles et Militaires se rendirent au Monument aux Morts de la ville où des gerbes de fleurs furent déposées par le Général SEVRIN, par M. le Bourgmestre DAXHELET et par le Président de la F.N.C. tandis qu'un clairon sonnait « aux champs ».

Une minute de silence fut observée, puis le cortège se remit en route pour notre monument national.

En tête venaient les drapeaux des sociétés locales escortant le drapeau des démineurs de la section de Liège, puis une délégation de la section de Liège, les autorités qui avaient participé au Te Deum et une foule d'habitants.

Le cortège s'arrêta à hauteur du monument qui fut encadré par l'Adjudant REUL, le 1er S.M. JORIS, le sergent DAVID et les caporaux HAEGDORENS, DANS, TAHIR, HOUGE et LARDINOIS.

Successivement M. le Bourgmestre DAXHELET au nom de la ville de Stavelot, le Président de la F.N.C. et notre ami M. RAINOTTE, au nom des Démineurs vinrent fleurir le monument.

Un clairon sonna « aux champs », les drapeaux s'inclinèrent et une minute de silence fut observée en souvenir de nos chers disparus.

Le Général SEVRIN tint à remercier M. le Bourgmestre ainsi que l'Administration Communale des soins attentifs dont ils entourent le Monument et les assura de la reconnaissance des Démineurs.

M. le Bourgmestre remercia le Général SEVRIN des paroles aimables qu'il lui avait adressées et lui certifia que tout serait toujours mis en œuvre pour conserver au monument des Démineurs sa grandeur et sa dignité.

La cérémonie est terminée, mais le Commandant DOHET invite les Autorités qui ont assisté à cette cérémonie de vouloir bien se rendre au « Val d'Amblève » où il désire offrir le porto d'honneur.

Et c'est ainsi que, quelques instants plus tard, on se trouve dans ce cadre merveilleux que constitue le site du « Val d'Amblève ».

On y reconnaît le Général SEVRIN, M. le Sénateur GODIN ancien bourgmestre de Stavelot, M. le Chevalier DAVID, Juge de Paix, M. TOMBEUX Président du Syndicat d'Initiative, notre grand camarade R. RAINOTTE, le Major BONMARIAGE, Président de la section du Brabant, le Docteur PRIGNON Président de la section de Liège, le Commandant VANDERYDT, l'architecte LINOTTE de

la section de Liège, M. JENNEKENS, porte-drapeau, la délégation des Démineurs déjà citée plus haut et parmi eux un parterre de dames aussi charmantes que séduisantes : mademoiselle SEVRIN, Mesdames DOHET, LINOTTE, PRIGNON, RAINOTTE, VANDERYDT.

Le Commandant DOHET prend la parole pour remercier les Autorités de l'appui qu'il a trouvé auprès d'elles et saluent ceux qui ont répondu à son invitation.

Il espère, dit-il, être épaulé, l'année prochaine par le Syndicat d'Initiative et être à même de nous recevoir dans le cadre prestigieux de la « Salle des Gardes » de l'Ancienne Abbaye.

Tous nos remerciements et nos félicitations les plus sincères au Commandant DOHET pour la réussite parfaite de cette manifestation.

Les cérémonies du 21 juillet à Blankenberghe et à La Panne

De même qu'à Stavelot, à notre Monument National, eurent lieu à Blankenberghe et à La Panne des cérémonies d'hommage à nos monuments aux morts.

Ce fut d'abord à Blankenberghe que se rendit le Major SAMYN, accompagné du drapeau et d'une délégation de la Flandre Occidentale.

Vers 14 h. 30 des fleurs furent déposées au pied du Monument par M. le Bourgmestre de Blankenberghe et par le Major SAMYN. Puis la même délégation se rendit à La Panne où elle alla fleurir notre Monument après que M. le Bourgmestre de La Panne y eut déposé une gerbe magnifique.

Ces deux cérémonies très brèves ne manquèrent pas de faire une profonde impression sur ceux qui en furent témoins.

APPEL AUX SECTIONS

Je renouvelle une fois de plus l'appel que j'ai déjà adressé antérieurement aux sections.

Qu'elles me fassent parvenir pour être inséré dans le bulletin tout ce qui intéresse les membres de leur section : les jours et lieu de leur réunion, le compte-rendu des séances, la relation de leurs manifestations diverses etc. etc.



UN PEU D'HUMOUR...

Jojo est arrivé à la campagne, le matin même et aussitôt, il fait le tour du village.

En rentrant, il se précipite dans les bras de Mamy.

— Mamy, j'ai vu ce que je n'avais jamais vu.

— Quoi, mon chéri ?

— J'ai vu fabriquer un cheval.

— Que dis-tu, fait mamy sidérée !

— Pas entièrement, mamy. On le finissait. Le monsieur lui clouait les pieds.



Jojo dessine ; soudain, il demande à mamy :

— Dis, mamy, combien qu'y a de sortes de lait ?

— Ben voyons. Il y a le lait naturel, le lait stérilisé, le lait condensé, le petit lait, le lait battu..... Mais pourquoi veux-tu savoir ça ?

— Mais mamy, je veux dessiner une vache et je veux savoir combien de robinets je dois mettre à son ventre.



Ce jeune médecin est rentré chez lui à 11 heures du soir, après une journée exténuante.

Sa femme est déjà au lit. Il se couche à son tour en lui disant :

— Si on téléphone, réponds et dis que je ne suis pas là.

Deux minutes après, le téléphone sonne. Une dame très nerveuse est à l'autre bout du fil et veut à tout prix parler au docteur.

— Je regrette, Madame, mais mon mari n'est pas encore rentré et je suis moi-même couchée. Mais je pourrais peut-être vous donner un conseil. De quoi souffrez-vous ?

La dame explique les symptômes de son mal. La femme du médecin demande en chuchotant à son mari ce qu'il faut répondre ; celui-ci sur le même ton le lui dit et elle transmet les instructions à la malade.

— Merci beaucoup, répond celle-ci. Mais dites moi, est-ce que le Monsieur qui est couché à côté de vous s'y connaît en médecine ?



u Deux messieurs, en visite à Londres, ont fait un usage plus que suffisant du whisky.

Ils grimpent dans un autobus à deux-étages.

L'un deux monte sur la seconde plate-forme. Il y reste quelques minutes, puis son compagnon le voit redescendre pâle comme un linge.

— Qu'est-ce qui ne va pas ? demande-t-il ?

— Ne va pas en haut, répond le second, il n'y a pas de conducteur, même quand il roule.